OTOPROTEC

Instructions pour la prise de photos de la rouille présente sur votre véhicule couvert par une garantie Otoprotec

- 1. Découper l'étiquette correspondant à la zone rouillée à photographier.
- 2. Cadrer la photo et placer l'étiquette près de la zone à photographier.
- 3. Prendre **au moins 2 photos de chaque zone rouillées.** (S'assurer que nous puissions voir l'emplacement de la rouille)
- 4. Prendre une photo de l'odomètre (kilométrage).
- 5. Prendre une photo du numéro de série.
- 6. Prendre une photo de l'habitacle où l'on doit voir la console centrale.
- 7. Prendre une photo du certificat d'immatriculation (enregistrement) du véhicule.
- 8. Prendre une vue d'ensemble de votre véhicule.
- 9. Prendre une photo de votre garantie Otoprotec.
- 10. Nous expédier vos fichiers par courriel au **reclamation@otoprotec.com** en prenant soin de nous fournir dans votre courriel vos **coordonnées complètes** (adresse, téléphone à la maison, cellulaire ou au travail) ainsi que les **informations du véhicule** (automatique / manuel, a/c ou non).

Nous communiquerons avec vous dès que nous aurons traiter votre dossier.

À noter que le traitement peut prendre jusqu'à deux semaines.

N'hésitez pas à nous appeler en cas de problème au 450-663-0505.

PORTIÈRE AVANT GAUCHE	PORTIÈRE ARRIÈRE GAUCHE
R-	R-
PORTIÈRE AVANT DROITE	PORTIÈRE ARRIÈRE DROITE
R-	R-
САРОТ	HAYON
R-	R-
VALISE	AILE AVANT GAUCHE
R-	R-
AILE ARRIÈRE GAUCHE	AILE AVANT DROITE
R-	R-
AILE ARRIÈRE DROITE	! !
R-	R-
 	!
R-	R-

ı